

PROCÈS-VERBAL N° 1

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE MONAVENIR

Réunion annuelle d'organisation

Le mercredi 15 novembre 2023

Salle du Conseil, 110, avenue Drewry

19 h

1. Ouverture de la réunion annuelle d'organisation du Conseil et appel nominal

Madame Nicole Mollot, directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil déclare la réunion annuelle d'organisation du Conseil du 15 novembre 2023 ouverte à 19 h.

La directrice de l'éducation Mollot souhaite la bienvenue aux conseillers scolaires, aux conseillers élèves, aux membres du personnel et aux invités. Elle procède ensuite à l'appel nominal.

De la région de Mississauga, la conseillère Estelle Ah-Kiow

De la région de Durham-Peterborough-Kawartha, le conseiller Marcellin Kwilu Mondo

De la région de Lincoln-Niagara, la conseillère Melinda Chartrand

De la région de Toronto Est, la conseillère Rhea Dechaine

De la région de Toronto Ouest, la conseillère Nathalie Dufour-Séguin

De la région de Dufferin-Peel-Wellington, la conseillère Geneviève Grenier

De la région de Halton, le conseiller Dominique Janssens

De la région de Région de Hamilton-Wentworth, le conseiller Marcel Levesque

De la région de York, le conseiller Donald Blais

De la région de Waterloo-Brant-Haldimand-Norfolk, la conseillère Dorothee Petit-Pas

L'élève conseillère Cassandra Geronga

L'élève conseiller Lucas Sayegh

Membres du personnel :

La directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot

La surintendante de l'éducation, madame Marie-France Crête

Le chef des affaires, monsieur Dereck Chin

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander

La directrice exécutive du Service des relations corporatives, madame Mikale-Andrée Joly

Le surintendant de l'éducation, monsieur Jean Magny

Le chef administratif, monsieur Vincent Nguyen Van Mai

Le surintendant de l'éducation nommé, monsieur Frédéric Bergeron

L'animatrice pastorale de l'ÉSC Monseigneur-de-Charbonnel, madame Johane Marcellus

La conseillère aux communications, madame Catherine Audet

L'adjointe administrative, madame Mildred Eustasie
Le conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, monsieur Sébastien Lacroix
L'administrateur de système, monsieur Laval Lai
La conseillère aux communications, madame Virginie Oger
L'enseignant de l'ÉSC Monseigneur-de-Charbonnel, monsieur Arsène Yonta Ngouanet
L'agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil, madame Chantal Perron

2. Reconnaissance des territoires autochtones

La directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

3. Liturgie de la parole

Madame Nicole Mollot, directrice de l'éducation, invite monsieur Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, à prendre la parole.

3.1 Prière d'ouverture

La prière d'ouverture est récitée par le conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, monsieur Sébastien Lacroix.

Madame Johane Marcellus et monsieur Arsène Yonta Ngouanet, accompagnés des élèves de la chorale de l'ÉSC Monseigneur-de-Charbonnel, assurent l'animation musicale.

3.2 Lecture choisie (texte biblique)

L'adjointe administrative, madame Mildred Eustasie, procède à la lecture de la première lettre de saint Jean (2, 20.27).

La surintendante de l'éducation, madame Gina Kozak, procède, par la suite, à la lecture de l'Évangile de Jésus Christ selon saint Marc (1, 7-11).

Monsieur Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, procède à une courte réflexion.

3.3 Rite d'engagement des conseillers scolaires

Les conseillers scolaires procèdent au rite d'engagement.

3.4 Prière universelle (intentions)

Les intentions de prière universelle sont récitées par les élèves conseillers, Cassandra Geronga et Lucas Sayegh.

4. Adoption de l'ordre du jour

Motion 1, Résolution 1/2023

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par la conseillère Dorothée Petit-Pas

Que l'ordre du jour de la réunion annuelle d'organisation du 15 novembre 2023 soit adopté sous la forme présentée.

ADOPTÉE

5. Nomination des scrutatrices ou des scrutateurs

Motion 2, Résolution 2/2023

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Claire Thibideau

Que madame Suzanne Iskander et monsieur Vincent Nguyen Van Mai soient nommés à titre de scrutateurs aux élections de la réunion annuelle d'organisation.

ADOPTÉE

6. Élection à la présidence du Conseil

6.1 Procédures d'élection

La présidente d'assemblée, la directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot, informe l'assemblée des procédures qui régissent la période d'élections. Elle rappelle aux conseillers scolaires le paragraphe 2) de l'article 208 de la *Loi sur l'éducation* ainsi que la procédure électorale stipulée dans l'article 2.05 du Règlement de procédures du Conseil.

6.2 Mises en candidature

Motion 3, Résolution 3/2023

La conseillère Nathalie Dufour-Séguin propose

Appuyée par le conseiller Donald Blais

Que la conseillère Geneviève Grenier soit mise en candidature pour le poste de présidence du Conseil pour le terme 2023-2024.

6.2.1 Clôture de la période des mises en candidature

La présidente d'assemblée, madame Nicole Mollot, déclare close la période des mises en candidature à la présidence du Conseil pour le terme 2023-2024.

6.2.2 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

La candidate, la conseillère Geneviève Grenier, accepte que sa candidature soit posée à titre de présidence pour le terme 2023-2024.

6.2.3 Discours des personnes mises en candidature

Sans objet.

6.2.4 Vote au scrutin

Sans objet.

6.2.5 Résultat du vote

Sans objet.

6.2.6 Déclaration de la personne élue

La présidente d'assemblée, madame Nicole Mollot, déclare que la conseillère Geneviève Grenier est réélue présidente du Conseil pour le terme 2023-2024.

6.2.7 Discours de la présidence élue

La conseillère Geneviève Grenier, présidente réélue pour le terme 2023-2024, remercie ses collègues pour leur confiance.

7. Élection à la vice-présidence du Conseil

7.1. Mises en candidature

Motion 4, Résolution 4/2023

Le conseiller Donald Blais propose

Appuyé par la conseillère Geneviève Grenier

Que la conseillère Nathalie Dufour-Séguin soit mise en candidature pour le poste de vice-présidence du Conseil pour le terme 2023-2024.

ADOPTÉE

7.1.1 Clôture de la période des mises en candidature

La présidente d'assemblée, madame Nicole Mollot, déclare close la période des mises en candidature pour le poste à la vice-présidence du Conseil pour le terme 2023-2024.

7.1.2 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

La candidate, la conseillère Nathalie Dufour-Séguin, accepte que sa candidature soit posée à la vice-présidence du Conseil pour le terme 2023-2024.

7.1.3 Discours des personnes mises en candidature

Sans objet.

7.1.4 Vote au scrutin

Sans objet.

7.1.5 Résultat du vote

Sans objet.

7.1.6 Déclaration de la personne élue

La présidente d'assemblée, madame Nicole Mollot, déclare que la conseillère Nathalie Dufour-Séguin, est vice-présidente du Conseil pour le terme 2023-2024.

7.1.7 Discours de la vice-présidence élue

La vice-présidence élue, la conseillère Nathalie Dufour-Séguin, remercie à son tour ses collègues pour la confiance accordée.

7.1.8 Transfert de présidence d'assemblée

La présidente d'assemblée, madame Nicole Mollot, transfère la présidence d'assemblée du Conseil, à la conseillère Geneviève Grenier.

La réunion se poursuit sous la présidence de la conseillère Geneviève Grenier.

8. Constitution des comités

Note : Article 9.09 - *Règlement de procédure du Conseil - Présidence membre d'office*

« La présidence du Conseil est membre de tous les comités du Conseil, sauf les comités statutaires. Elle compte comme membre aux fins de quorum, participe aux délibérations et y a droit de vote. En l'absence de la présidence, la vice-présidence devient membre d'office des Comités où elle est déléguée. »

8.1 Comité d'apprentissage parallèle dirigé pour les élèves dispensés de fréquentation scolaire (CAPD) (*Comité statutaire; [Règlement 374/10](#)*)

Mandat : Le Comité étudie les demandes de permission d'apprentissage parallèle dirigé pour les élèves dispensés de fréquentation scolaire selon un programme qui répond aux besoins et aux intérêts de l'élève, formule des recommandations et fait rapport au Conseil.

Composition : Un membre du Conseil
Une personne représentant la communauté
La surintendance responsable des Services à l'élève

Durée du mandat : Un an

Nombre de rencontres : Au besoin

8.1.1 Élection du membre

8.1.1.1 Mises en candidatures

[Motion 4, Résolution 4/2023](#)

La conseillère Nathalie Dufour-Séguin propose

Appuyée par la conseillère Geneviève Grenier

Que le conseiller Donald Blais soit mis en candidature à la charge de membre du Comité d'apprentissage parallèle dirigé (CAPD) pour le terme 2023-2024.

8.1.1.2 Clôture de la période des mises en candidature

La présidence du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, déclare close la période des mises en candidature au Comité d'apprentissage parallèle dirigé pour le terme 2023-2024.

8.1.1.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

Le conseiller Donald Blais accepte que sa candidature soit posée à la charge de membre du Comité d'apprentissage parallèle dirigé (CAPD) pour le terme 2023-2024.

8.1.1.4 Vote au scrutin

Sans objet.

8.1.1.5 Résultat du vote

Sans objet.

8.1.1.6 Déclaration de la personne élue

La présidente du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, déclare que le conseiller Donald Blais, ainsi que monsieur Claude Légère, membre de la communauté, sont membres du Comité d'apprentissage parallèle dirigé pour le terme 2023-2024.

À la demande de la Table, la directrice de l'éducation, madame Nicole Molloy, confirme que la surintendante de l'éducation, madame Marie-France Crête sera la surintendante responsable. La directrice Molloy termine en remerciant monsieur Légère pour sa disponibilité et sa participation.

8.2 Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)

Délégation : La Table procède à une mise en nomination, dûment proposée et appuyée, suivie d'un vote par les membres de la Table afin de choisir la personne qui représentera le Conseil au CA de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques.

Tous les membres du Conseil peuvent participer à l'assemblée générale annuelle de l'AFOCSC avec droit de vote.

Responsabilité

d'ordre général : Tout membre représentant le Conseil à l'AFOCSC doit toujours représenter les intérêts de la table en s'assurant d'obtenir un mandat accompagné d'une motion et d'une résolution.

Tout membre représentant le Conseil auprès de l'AFOCSC doit s'assurer de partager l'avancement des dossiers avec la présidence, la vice-présidence et la direction de l'éducation (exemple : compte-rendu d'activités, le bulletin d'information mensuelle, les bulletins de relation de travail). Il incombe au représentant d'en informer les autres membres de la table du Conseil lors des réunions ordinaires du Conseil.

Lorsque l'AFOCSC doit prendre une décision exigeant une contribution financière de la part de ses conseils membres ou lorsqu'une décision pourrait avoir un impact de nature politique (mémoires, poursuites ou tout autre sujet) qui pourrait avoir un impact sur le Conseil, le représentant du Conseil à l'AFOCSC doit obtenir un mandat accompagné d'une motion et d'une résolution du Conseil.

Durée du mandat :

Le terme est du 15 novembre de l'année en cours au 14 novembre de l'année suivante

8.2.1 Élections du membre

8.2.1.1 Mises en candidature

Motion 5/Résolution 5/2023

Le conseiller Donald Blais propose

Appuyé par la conseillère Nathalie Dufour-Séguin

Que le conseiller Dominique Janssens soit mis en candidature à la charge de délégué à l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) pour le terme 2023-2024.

8.2.1.2 Clôture de la période des mises en candidature

La présidente du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, déclare close la période de mise en candidature pour le délégué au CA de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) pour le terme 2023-2024.

8.2.1.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

Le conseiller Dominique Janssens accepte que sa candidature soit posée à la charge de déléguée au CA de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholique (AFOCSC) pour le terme 2023-2024.

8.2.1.4 Vote au scrutin

Sans objet.

8.2.1.5 Résultat du vote

Sans objet.

8.2.1.6 Déclaration de la personne élue

La présidente du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, déclare que le conseiller Dominique Janssens est délégué au CA de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholique de langue française pour le terme 2023-2024.

8.3 Formation et participation aux congrès

Les délégations pour les associations citées ci-dessous seront choisies trois mois avant la tenue des rencontres :

1. Association franco-ontarienne des conseils scolaires (AFOCSC)

- Du 23 au 25 mai 2024 à Toronto, Ontario
 - i. **Délégation** : tous les conseillers scolaires et les élèves conseillers

2. Association canadienne des commissaires d'écoles catholiques (ACCEC)

- Du 30 mai au 1^{er} juin 2024 à Calgary, Alberta
 - i. **Délégation** : présidence ou vice-présidence et quatre membres du Conseil (maximum de cinq personnes)

3. Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

- Les 17 et 18 octobre 2024 à Montréal, Québec
 - i. **Délégation** : présidence ou vice-présidence et un élève conseiller

4. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

- Du 24 au 26 octobre 2024 à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
 - i. **Délégation** : Présidence ou vice-présidence, quatre membres du Conseil plus le ou la représentante du Conseil au CA de l'AFOCSC (maximum de 5 personnes)

5. Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

- Du 18 au 20 octobre 2024 à Ottawa, Ontario
 - i. **Délégation** : Présidence ou vice-présidence du Conseil

6. Parents partenaires en éducation

- Les dates et le lieu sont à confirmer pour le congrès de 2024
 - i. **Délégation** : 1 membre du Conseil (le membre élu au CPP)

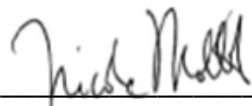
Un membre de la Table rappelle que le congrès de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) sera du 18 au 20 octobre à Ottawa.

9. Questions diverses

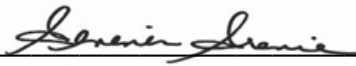
9.1 La présidente du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, profite de l'occasion pour remercier la vice-présidente sortante, la conseillère Dorothée Petit-Pas, pour son importante contribution.

10. Levée de la réunion annuelle d'organisation du Conseil

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Conseil du 15 novembre 2023 étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 49.



Directrice de l'éducation



Présidence du Comité